

Réunion du Comité Directeur du 24 novembre 2025

Présents : Ardouin Jacqueline, Beaujeault Jacky, Cleder Nicolas, Delmar Marie-Pierre, Garot Catherine (secrétaire de séance), Lanoë Guy, Lorgeoux Yannick; Mouquet Aline, Munier Jean-Pierre, Renoux Francis (Président) Rideau Patrick, Richard Edith (trésorière), Rolland Bernard

Excusés : Bignan Bénédicte, Delage Pascal, Li Destri Éric, Briand Pascal,

Invités : Dominique Gilet

ORDRE DU JOUR

- 1 – Approbation P.V.
- 2 – Agenda
- 3 –Point sur les licences
- 4 – budget/finances
- 5 – Ressources Humaines
- 6 –Point sur décisions CSO CDJ CDR
- 7 – Points sur les formations
- 8---Point sur les équipements
- 9---Point commissions santé forme
- 10 -Logistiques /achats
- 11--Questions diverses / tour de table

1. Validation du pv de septembre 2025

Validation du PV reportée

2. Agenda

Les prochains rendez-vous sont :

- 24 novembre : Pascal et Céliane sont sur des ateliers socio-sports au Staps depuis 18h
- 25 novembre : réunion bénévoles /salariés à 10h+ Visio FD pour meetings estivaux à 20h15+ Visio formateurs
- 29 novembre : formation jeunes juges ° formation pour les 180. Pour la formation des JJ il y a moins d'inscrits que d'habitude (45 dont 25 du RCN). Pour le NMA il n'y a que des JJ d'Herbauges. Pour la Chapelle sur Erdre, il semblerait qu'un bon nombre de juges officiels n'aient pas renouvelé leur licence.
- 3 décembre : assises des clubs du 44 organisées par la Ligue.
- 6 décembre : Formation jeunes juges confirmés
- 8 décembre : visio sur les bonnes pratiques E-Logica
- 9 décembre : commission financière pour validation de la circulaire
- 15 décembre : CDR avec Valérie et Céliane présentes.
- 19 janvier : CODIR du CD

3. Point sur les licences

10887 licenciés à la date d'aujourd'hui. Record battu !!!! On va demander à Céliane le détail des licenciés pour les différents clubs A la mi-octobre 500 000€ ont été reversés à la Ligue.

4. Budget /finances

11500€ versés par le Conseil Départemental sans diminution par rapport à l'an dernier. En discutant avec la vice-présidente en charge des sports, Francis a été informé de la possibilité de sauvegarder la part du Comité. La réunion pour le plan 2025-2026 sur le pacte de coopération a permis d'expliquer nos actions.

Francis a également rencontré la personne qui s'occupe des remboursements pour l'achat de matériel, le pistolet électronique est éligible à ce remboursement. Comme le CD a en prévision de remplacer la chronométrie sur 2026 tout sera remboursé en même temps sur la base de 50% de ce qu'on achète jusqu'à hauteur de 20 000€

Jean-Jacques Moreau souhaiterait qu'on s'équipe d'un nouvel ordinateur pour les compétitions pour remplacer celui qui « rame » et sur lequel on ne peut pas saisir de concours.

Francis a eu confirmation qu'on toucherait de l'aide pour l'emploi de Céliane par suite du dossier déposé et notre 8^{ème} place en liste d'attente. Il est attendu 10 000€ la 1^{ère} année et 12 000€ les années suivantes.

Au 1^{er} janvier 2026 devraient être reversés au comité, 0,10€ /par inscription sur les courses running. Jacky a contacté les services juridiques et la CNR pour s'assurer de la légalité de la démarche. Aucune de ces instances n'a répondu ; leur silence vaut acceptation même si cela n'est pas correct. Pour le 1^{er} semestre cette démarche s'adressera aux organisateurs FFA qui recevront un courrier et la facture ; on verra comment ils réagissent afin de faire le point à la réunion des organisateurs et que cela devienne automatique au niveau de Sports Région et d'inclure les organisateurs non FFA. Caroline Malry présidente de Courir à Nantes s'engage à verser une somme au Comité dès 2025. Il serait peut-être utile de rencontrer à nouveau Julien Gaboriau d'OC Sports avec le marathon de Nantes et le marathon de la Baule pour refaire le point.

5. Point RH.

Jean-Jacques Moreau a émis le souhait d'alléger un peu son emploi du temps au niveau de la préparation des compétitions adultes. Autre doléance sur les compétitions de 2 jours que Mélanie et Valérie soient chacune sur 1 jour. Il ne faut pas oublier Louisette qui a le même niveau fédéral que Valérie et Mélanie.

Du fait de la reprise de gestion des licences par la Ligue, se pose la question de la modification ou non du contrat de travail de Valérie. Dans le cadre de son entretien annuel, il sera rediscuté de ses missions à partir du mois de juin. Se pose également la présence de Valérie sur les compétitions qui impacte aussi la présence des bénévoles. Quand Valérie a été embauchée le stadium n'existait pas et donc Valérie ne faisait que les compétitions stade. La réalisation du stadium a augmenté son nombre de participations aux compétitions mais ne peut-elle pas alléger sa présence. Sa présence a surtout été nécessaire à la mise en place des groupes sur les compétitions jeunes sachant qu'en dernier recours ce sont Guy et Nicolas qui opèrent les changements et les ajouts.

6. Retour de l'AG et soirée des récompenses du Challenge

Francis n'a pas eu de retour particulier.

Certains membres du CODIR ont trouvé maladroits certains éléments de l'intervention du Président de la Ligue, notamment l'absence de la salariée du CD cet été et surtout la façon dont il l'illustrait avec l'alimentation du compte SIFFA comme argument.

La soirée des récompenses a duré 1h et bien rythmée par l'animateur. La piste a été récompensée de façon significative, ce qui n'était pas le cas auparavant. Des personnes ont remercié le Comité sur les réseaux sociaux. Finalement les jeunes sont restés. Il ne faudra pas oublier les athlètes qui ont réalisé des performances dans les championnats hors challenge. Tout a été distribué mais c'était un peu juste.

Le regret c'est l'absence des 2 premières féminines du Challenge.

7. Point sur le calendrier

Il y a un point prioritaire à traiter à la demande des clubs. Les benjamins et les minimes ne pourraient ils pas être le même jour sur le cross départemental ?

Dominique Gilet est assez remonté, il n'a pas apprécié le mail surtout que le programme est connu depuis septembre. Il s'agit d'un essai sur le week-end. Ce serait bien d'en reparler en CDJ. Ça permet d'avoir un lieu et d'équilibrer sur les 2 jours. Il n'y avait aucune volonté d'ennuyer les clubs. L'idée étant de faire un mix de jeunes et de moins jeunes sur les 2 jours. La CDR trouve que cette organisation a du sens. En réalité c'est dans le calendrier que se trouve l'erreur où il a été noté BE et MI le samedi après-midi. Or dans la semaine le calendrier a été modifié avec les horaires officiels. Si on va dans le sens de la demande, de réunir BE et MI, les cross courts passeraient le dimanche à la place des MI. Les adultes ne pourront donc plus faire cross courts et cross longs. Il n'y aura plus que les relais le samedi comme courses adultes. Le risque c'est qu'il ait moins de monde. Il va falloir mobiliser les athlètes à venir courir 2000m. C'est au Comité de décider mais il faudra réexpliquer en CDJ la démarche. La CDJ devra examiner le programme de la journée du samedi pour savoir dans quel ordre se dérouleront les courses. Le KID cross doit être terminés pour réaliser le relai PO.

Pour les prochains départementaux en salle, doute sur le fonctionnement de la chronométrie. Sera testée mercredi 26.

Concernant les lancers longs, des demandes ont été formulées pour avancer la date. Mais cela ne pourra pas être avant le 1^{er} novembre. Pour la journée du samedi il n'y a pas de javelot de 700g nouvelle version. La compétition a été réalisée avec un javelot personnel.

En termes de jury il n'y avait qu'un seul chef juge + Gérard Durand qui a pris en charge un concours. Le meeting ramène des athlètes mais peu de jury en plus. De même pour les départementaux en salle, la particularité à Nantes est qu'on accueille historiquement des athlètes du pôle sans pour autant demander des jurys de leur club.

Le RCN a oublié d'envoyer un mail pour informer de la non-réception de leur commande de javelots.

Pour les interclubs, une circulaire est passée avec le rajout du 2000 steeple pour les féminines. Les implantations des interclubs nationaux sont parues ; le RCN ira à Caen, le NMA à Challans, pour tous les nationaux il n'y a qu'un seul tour mais il peut y avoir des tours préliminaires comme cela avait été fait l'an dernier.

Saint Brévin a envoyé un mail pour demander d'avancer la compétition de début avril au 28 mars pour cause de week-end de Pâques. C'est le week-end du stage des minimes. Les jeunes juges en stage pourraient aller sur la compétition de Saint Brévin

8. Point commissions

CDR

Concernant les pré-France de Pontchâteau, une réunion a eu lieu la semaine dernière en présence de Philippe Leprévost et Antoine Château (Ligue). La mairie est très présente, côté club Matthys Wozniak est un peu seul avec Jérôme Hervy. Le 13 décembre aura lieu une CRR. Après sondage, il y aura un problème sur le jury chrono à bandes qui sera en grande partie au stadium pour les France. Philippe Bricaud vient de terminer la formation et tous les juges running possèdent la fonction chrono, starter, juges départs, juges arrivées.

Autre information le PPS devient payant à partir du 1^{er} janvier 2026.

CDJ

Le challenge des BE est relancé. Les récompenses sont à définir. Ce sera un challenge individuel comme s'ils faisaient un décathlon avec le nombre d'épreuves et les points du triathlon. + un challenge collectif mixte avec des critères comme participation aux cross. Les clubs seront informés. A la suite de la dernière CDJ, un questionnaire a été envoyé aux membres de la CDJ mais seulement 2 réponses pour savoir comment décliner le challenge collectif mixte (12 BEM+12BEF).

Commission formation

Aline a donné la liste des derniers juges validés à Jacqueline pour qu'ils aient leur polaire. Des formations 180 pour 1G8 personnes vont être réalisées par Philippe Dulon le même jour que la formation des juges apprentis.

Un mail a été envoyé aux clubs pour désigner un référent « officiels » / club. Varades et le SCO n'ont pas répondu

Toutes les nouvelles règles sont envoyées collectivement aux juges. Des dates de formation ont été fixées en mars, le 14 mars marche athlétique niveau 2 le matin, niveau 3 l'après-midi, juge lancers.

Commission équipements

Francis et Bernard étaient à Rezé vendredi pour la tour de chronométrie qui semblait poser soucis. La chargée de projets et le responsable des sports étaient également présents. Ils ont été plutôt rassurant notamment sur la superficie de la tour de chrono. Sur les plans elle paraissait faire 3m² en réalité elle fait plus de 5m². L'équipement sera disponible en 2027.

Visite à Chaumes en Retz pour homologuer le stade. C'est un bel équipement, il manque les poteaux de perche.

Commission santé forme

Les diagnoskids sont terminés, les résultats ont été rentrés sur une application nationale puis restitution. Des réunions sont programmées avec les écoles et les parents. Nantes Saint Nazaire Saint Herblain

9. Logistique /achats

Prévision d'achat d'un PC et un chrono à bandes.

10. Questions diverses

Fin de séance : 21h30

La Secrétaire Générale
Catherine GAROT

Le Président,
Francis Renoux